

Renforcement du dialogue entre les Canadiens et Canadiennes et le gouvernement sur les enjeux interaméricains

Résumé des discussions interministérielles avec la société civile du 26 novembre 2004

Le 26 novembre 2004, un petit groupe de participants, représentant Affaires étrangères Canada, d'autres ministères fédéraux et des organisations de la société civile qui s'intéressent à l'Organisation des États Américains et au processus du Sommet des Amériques, s'est réuni à l'édifice Lester B. Pearson à Ottawa. Notre objectif était de recueillir les suggestions des intéressés sur les moyens d'informer et de consulter la société civile au sujet de l'élaboration des positions du Canada dans le contexte du système interaméricain. Cette réunion a produit une série d'idées, dont certaines sont en voie d'être mises en application, y compris celle d'un bulletin de nouvelles périodique sur la coopération hémisphérique et le Sommet des Amériques, à l'intention de la société civile.

1. Quels sont les moyens d'échange d'informations les plus efficaces, et pour qui?

Selon certains représentants du gouvernement, les organisations de la société civile ont de meilleures chances d'influer sur les positions du gouvernement quand elles présentent leurs recommandations sous la forme de **courtes listes d'idées concrètes**, plus faciles à assimiler que les longs documents complexes.

Du point de vue de la société civile, la production de ces listes demande beaucoup de temps et de ressources et, même là, leur influence sur les positions du gouvernement n'est pas toujours évidente. AEC s'engage à fournir une rétroaction plus claire. Certains représentants de la société civile suggèrent que **fournir des fonds pour financer la participation de la société civile** serait un bon investissement pour le gouvernement, et certains estiment que le gouvernement devrait aussi envisager d'aider les organisations de la société civile qui le désirent à **rédiger leurs documents en style « gouvernemental »**, de manière à donner plus d'impact à leurs recommandations. En réponse, les représentants du gouvernement leur assurent que les recommandations concrètes seront prises en considération et, lorsqu'approprié, seront reformulées en style déclaratoire ou autre, selon le contexte.

Il est difficile pour les membres de la société civile situés à l'extérieur d'Ottawa de se tenir au courant du programme du gouvernement pour l'hémisphère. La solution recommandée est la publication d'un **bulletin de nouvelles périodique**.

Bien que les consultations préalables aux événements soient importantes, les **conférences rétrospectives**, où les représentants de la société civile ont la possibilité d'effectuer un suivi des questions qui les intéressent, le sont tout autant. Celle qui a fait suite au Sommet extraordinaire de Monterrey a été citée comme un excellent exemple. AEC offre d'organiser des conférences rétrospectives après les séances du Groupe de suivi du Sommet, à compter de celle qui doit avoir lieu les 9 et 10 mars 2005.

2. Orientation plus précise de l'engagement de la société civile

Les représentants du gouvernement et de la société civile ont convenu qu'ils doivent **travailler sur des thèmes précis**. Une fois ces thèmes définis, les intéressés peuvent travailler en groupes plus petits, avec plus d'efficacité. Outre l'importance d'organiser des consultations thématiques sur des questions précises, la société civile signale l'importance de veiller à ce que les **consultations soient durables**.

Même si les questions relatives au commerce – comme la responsabilité sociale des entreprises, la corruption, et les petites et moyennes entreprises – sont souvent discutées à l'OEA et aux Sommets, Commerce international Canada gère son propre processus de consultations sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). La société civile est donc encouragée à tirer parti de ce processus pour exprimer ses avis au sujet de la ZLEA.

3. Expansion du dialogue

En prévision du Quatrième Sommet des Amériques, qui portera sur le thème « Créer des emplois pour lutter contre la pauvreté et renforcer la gouvernance démocratique », le gouvernement canadien voudrait encourager la **participation du secteur privé**. Les entreprises canadiennes sont surtout intéressées par l'investissement, l'ouverture des marchés et l'instauration d'un climat prévisible pour leurs affaires. Le gouvernement a plus de chances de les mobiliser en les sollicitant sur ces questions dans le cadre du thème du Sommet. Une méthode qui a fait ses preuves dans le passé consiste à fournir des fonds à une organisation parapluie comme la Chambre de commerce du Canada pour qu'elle recueille des avis dans le cadre d'une série de tables rondes organisée à l'échelle du pays.

La Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL) a aussi annoncé son **intention d'organiser des assemblées régulières pour la société civile canadienne** et éventuellement certaines organisations basées à Washington, en prévision du Quatrième Sommet.

4. Voies de communication

AEC communique régulièrement des informations à jour sur son **site Web** www.americascanada.org, auquel une section « Compte à rebours avant le Sommet » sera bientôt ajoutée. En réponse aux demandes de la société civile, AEC annonce que les conférences sectorielles seront signalées et que des liens vers les sites de CICA seront ajoutés concernant l'information sur la ZLEA. La réponse officielle du gouvernement canadien au document de principe argentin sur le thème du Sommet est maintenant disponible au site Web du Secrétariat du Sommet. La société civile peut adresser ses commentaires au Secrétariat, avec copie à la présidence argentine.

En raison des ressources humaines nécessaires, il n'est pas possible d'organiser un « bavardoir » au site Web d'AEC. Par contre, l'idée d'un **bulletin de nouvelles**, soutenue par plusieurs représentants de la société civile et mentionnée à la section 1 du présent rapport, est en voie de réalisation. On recommande un **site Web protégé** et réservé aux Canadiens, pour les échanges d'informations; cette idée est à l'étude. **Les rencontres face à face et les contacts réguliers** par

téléphone et par courriel, sont également importants, de l'avis commun, et la suggestion est faite de parrainer conjointement ces rencontres, de manière à en répartir les coûts financiers. La société civile pourrait communiquer ses listes d'adresses pour aider à développer le réseau de communication.

5. Réciprocité de la communication

La coopération hémisphérique ne se déroule pas seulement au niveau gouvernemental, et le gouvernement serait heureux d'être tenu au courant des activités de la société civile dans ce domaine. Les représentants de la société civile confirment qu'ils sont actifs dans l'hémisphère; on cite les initiatives de l'Indigenous Bar Association et de Droits et Démocratie. Les représentants de la société civile soulignent par ailleurs que leurs partenaires étrangers n'ont souvent pas les ressources et l'information nécessaires pour participer pleinement au processus de la coopération hémisphérique, et ont difficilement accès à leurs gouvernements.